

Compte-rendu de Question d'École

« Problèmes cruciaux du contrôle et de la passe »

Samedi 24 janvier 2015 – Maison de la Mutualité

Cette journée a été organisée par le directoire de l'École qui en a choisi le thème et a proposé aux deux organes garants de la formation des analystes de le décliner. La Commission de la passe s'est intéressée à la façon dont les décisions sont prises par le jury qui nomme les AE ; la Commission de la garantie s'est ensuite intéressée à l'expérience du contrôle dans la pratique analytique, condition essentielle à la reconnaissance des Analystes membres de l'École, les AME.

La présidente de l'École, Patricia Bosquin-Caroz, a d'emblée rappelé que le contrôle et la passe ne sont pourtant pas obligatoires mais avant tout affaire de goût et de désir. Nous héritons de la dérégulation voulue par Lacan par rapport aux standards ipéistes. C'est dire qu'aucun standard, protocole ou immixtion des pouvoirs publics ne sont ici de mise : « un air de liberté souffle à l'École de la Cause freudienne », a-t-elle indiqué. Pour demeurer à la hauteur du devoir qui incombe à la psychanalyse en ce monde, les psychanalystes doivent rester sur la brèche en entretenant un rapport vivant à l'expérience ainsi qu'au sujet supposé savoir, loin de l'infatuation et du repli sur soi. En ce sens, la pratique du contrôle intéresse au plus haut point une école de psychanalyse car elle permet à l'analyste de rester en position analysante de sa pratique et de toujours forcer « son

je n'en veux rien savoir ».

Cette journée a permis de parler des problèmes cruciaux du contrôle et de la passe en les proposant amplement au débat.

La boussole du passeur est son désir de faire émerger un savoir nouveau quant à l'issue d'une analyse et au devenir analyste. Lorsqu'une nomination d'AE est produite, ce qui emporte la décision de nommer ne se joue pas simplement au niveau des énoncés, mais se situe davantage au niveau d'une énonciation du passant, parvenue à la Commission par le biais du passeur. Celui-ci doit avoir réduit pour son propre compte, dans son analyse, sa captation par le sens joui afin qu'une inscription devienne possible pour un autre. En outre, si le passeur est attentif à ce qui se transmet d'un mode de jouir d'un corps, ce n'est pas affaire d'affects ou d'émotions non analysés. La condition pour être passeur répond à un moment logique de son analyse qui lui permet d'entendre le vivant en étant nettoyé de sa propre jouissance. Le passeur n'est pas un messenger conscient et maître de ce qu'il transmet : il est lui-même le message.

La décision de nommer peut s'effectuer de manière fulgurante en emportant l'adhésion immédiate de l'ensemble des membres de la Commission de la passe. Parfois, une discussion s'impose. La commission s'est montrée sensible à certaines analyses qui se sont déroulées hors des sentiers battus. La nouveauté n'était pas pour autant contradictoire avec la construction logique. Les signifiants ont pu cerner l'inédit, entre l'articulé et l'inarticulable. Le pousse à nommer est aussi relatif à ce qui s'énonce du *sinthome* et qui n'est pas équivalent au fait de le nommer. En effet, il ne suffit pas qu'un passant dise « ceci est mon *sinthome* » pour qu'il soit nommé. Encore faut-il que cette production du *sinthome* soit enracinée dans un réel qui ait été aperçu dans l'analyse. Un reste de jouissance insu, un rêve de fin non analysé, sont des obstacles à la nomination. Le *sinthome* n'est ni un savoir, ni un effet de sens, c'est un mode de jouir qui n'est pas

toujours repérable dans sa valeur de réel. La commission est attentive au détachement qui témoigne d'un savoir-y-faire avec le *sinthome*.

La certitude du candidat a été interrogée au travers des exposés de deux AE en exercice. Pour l'une d'elle, l'analyse a été la chambre d'enregistrement d'une incertitude portant sur le désir. La précipitation de la fin de l'analyse a surgi dans la surprise du signifiant nouveau « pas achevé » et de son équivoque. Pour autant, il a fallu qu'un « c'est ça » soit décrété par le sujet ayant atteint ce qui n'est pas négativable de la jouissance. La décision a consisté à terminer l'analyse en saisissant que le pas achevé correspondait au franchissement d'un seuil et qu'il était l'incurable. Pour une autre de nos AE, la seule certitude était celle d'avoir été analysante. L'analyse a permis d'isoler un « se casser la tête pour être une femme ». La certitude reste disponible non pas comme quelque chose de solide : c'est une certitude instable, une certitude gazeuse. Le corrélat de la certitude apparaît alors comme une nouvelle satisfaction ressentie à la fin de l'analyse, qui signe le dépassement du fictionnel. Il s'agit d'une joie relative à l'ex-sistence, au-delà de la fiction de l'être et du non-être. Le *sinthome* ne relève pas d'un « je suis » qui pourrait s'énoncer.

La Commission de la garantie a mis l'accent sur les différentes temporalités du contrôle. Le choix du contrôle chez l'analyste qui n'est plus en analyse se présente comme une réponse à la pratique contemporaine de la psychanalyse. Il s'agit de se tenir à la hauteur du réel en jeu. Par ailleurs, le contrôle est un mode spécifique de la parole qui n'est pas l'association libre de la parole analysante. La parole en contrôle vise le bien dire du cas, ce n'est pas une cure déguisée. On fait appel à un psychanalyste qu'on suppose plus expérimenté, ce qui implique une dimension de recherche en psychanalyse, soit d'élaboration de ce qui est nouveau dans la

pratique psychanalytique d'aujourd'hui.

Le contrôle est une expérience, il peut durer dans le temps ; il accompagne parfois longtemps la pratique de l'analyste, dans l'après-coup de son analyse. Lorsque celui-ci est encore en analyse, le contrôle permet un allègement par rapport à ce qui encombre et qui empêche l'acte. Il peut en effet arriver que l'analyste soit ému, parfois à son insu. Le tsunami du contrôle dérange la défense, il désinhibe en inscrivant le désir de l'analyste à l'horizon logique de la pratique analytique. Cela suppose d'accepter un savoir inédit, au point où le sujet est toujours exilé de la langue. Y consentir demande du temps.

La pratique du contrôle implique un arrachement par rapport au sens. L'activisme peut inciter l'analyste à trop parler à son analysant pour parer à l'angoisse que la parole analysante suscite. Il convient de se distancier du trop de sens en rendant rare la parole afin que celle-ci ait du poids. L'opposition entre le faire surmoïque, qui relève de la pulsion, et le non-agir de l'acte analytique est l'un des enjeux du contrôle.

Enfin, les cas où l'analyste est surpris par l'embarras, par l'inquiétude ou l'affect en parlant d'un analysant en contrôle incite à considérer ce dernier du point de vue du corps parlant affecté par *la langue*. Le contrôle suscite un nettoyage de la jouissance permettant à l'analyste-*sinthome* de se tenir à la place du Un qui se réitère, afin de laisser être son patient dans ce qu'il a de plus singulier.

Riche d'enseignement, Question d'École a ouvert l'année 2015 sous le signe du sérieux de notre orientation conjugué à la liberté de parole.